

## REGLEMENT « LA FARDILLIERE »

### Organisateurs :

Association AFLVAB (Amicale Fêtes Loisirs Villiers au Bouin)

Téléphone : 06.18.03.82.31 E-mail : [aflvab@laposte.net](mailto:aflvab@laposte.net)

### Localisation et Inscription :

Terrain pétanque de Villiers au Bouin . Parking proximité.

Départ : Terrain de pétanque

### Concurrents :

Course ouverte à tous, licenciés ou non à la FFA qui se disputent selon les règlements de la FFA.

Sur remise de la photocopie de la licence ou du certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition.

### Type d'engagement :

- **Course enfants** 1 km départ 9h00 ouverte aux personnes nées entre 2006 et 2012 autorisation parentale obligatoire). Inscription : gratuite Pas de classement
- **Course de 6.30km** : départ 9h45  
Tarif : Engagement avant le 22 juin 2018 : 5€ Engagement le jour de la course : 7€  
Ouvert aux personnes nées avant 2002 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 10.30km** : départ 9h45  
Tarif : Engagement avant le 22 juin 2018 : 7€ Engagement le jour de la course : 9€  
Ouvert aux personnes nées avant 2002 (pour les mineurs : autorisation parentale obligatoire)
- **Course de 18km** : départ 9h30  
Tarif : Engagement avant le 22 juin 2018 : 9€ Engagement le jour de la course : 11€  
Ouvert aux personnes nées avant 2000

### Dossards :

Remis à chaque coureur le 24 juin 2018 à partir de 8h00. Il devra être apposé en TOTALITE sur la poitrine sous peine de disqualification.

### Responsabilité civile :

L'organisation a contracté une assurance «responsabilité civile» auprès de la MPF.

Chaque coureur devra être garanti par une assurance liée à sa licence ou personnel.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol avant, pendant et après les épreuves.

### Service médical :

La Croix Rouge sera présente sur le site

### Les organisateurs :

Se réservent le droit d'interrompre ou d'annuler la course à tout moment en cas d'intempéries pour des raisons de sécurité sans qu'aucun remboursement ne soit effectué aux participants.

### Droit d'image :

L'organisateur de la course « La Fardillière » se réserve le droit d'utiliser les photos réalisées lors de la manifestation, sans contrepartie, pour le besoin de ses publications.

Les participants de par leur inscription autorisent expressément les organisateurs de la course « La Fardillière », ainsi que la CDCHS à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître ainsi que leurs descendants, prises à l'occasion de leur participation à la course « La Fardillière », sur tous les supports, y compris les documents promotionnels, le site internet de la CDCHS, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

### Course Nature

50% route / 50% Chemin avec passage de 3 gués.

(Des passerelles sont présents à chaque gué donc aucun passage dans la rivière n'est obligatoire).

### Ravitaillement :

Tous les 5 km. Pour le respect de la nature, des poubelles seront présentes sur le parcours, à chaque ravitaillement et à l'arrivée.

### Douche :

Vestiaires au stade de foot de Villiers au Bouin dans le bourg, à 200 m de l'arrivée.

### Récompense :

1 tee-shirt aux 250 premiers inscrits

Lots pour les 3 premiers des 6.3 ;10.3 et 18 km

Lots pour les premiers de chaque catégorie et chaque course

Lots non cumulables après vérifications.

### Résultats :

Sur place à la fin de la course et sur le site de la Fardillière : <http://aflvab.e-monsite.com>

Et sur CDCHS37 <http://www.CDCHS37.net>